



## Accueil dès 10h30 - début de séance à 11h

- Mot d'accueil | Sabine Laruelle, Présidente du Sénat
- Présentation générale | Kati Verstrepen, Présidente de la Liga voor mensenrechten
- Lutte contre la radicalisation :
  - Aspects institutionnels : focus sur les C-SIL
    Eline Kindt, Conseillère juridique à la Liga voor mensenrechten
  - Aspects sociologiques : le point de vue des personnes concernées Fabienne Brion, Professeure de criminologie à l'UCLouvain
- Aspects internationaux de la lutte contre le terrorisme Foreign terrorist fighters, Returnees et articulation avec le droit international humanitaire : Article 141bis du Code pénal I Olivia Venet, Présidente de la Ligue des droits humains
- Observations | Frédéric Van Leeuw, Procureur fédéral et Paul Van Tigchelt, Directeur de l'OCAM
- Discussion générale | Débat entre la salle et les différent·es intervenant·es
- Modération | Claude Debrulle, membre du Comité T et du conseil d'administration de la Ligue des droits humains, Directeur Général honoraire auprès du ministère de la justice

Un lunch sera disponible à la fin de l'événement

(en mentionnant vos nom et prénom + fonction le cas échéant)

Pour des raisons de sécurité, seules les personnes qui se sont inscrites pourront assister à l'événement